



Assemblée générale suisse semelio

Promotion ciblée des prestations d'intérêt public et de l'agritourisme dans le cadre de la politique agricole 2014-2017

26 août 2010

Christian Hofer, sous-directeur OFAG, Berne



Contenu

I. Développement du système des paiements directs (DPD)

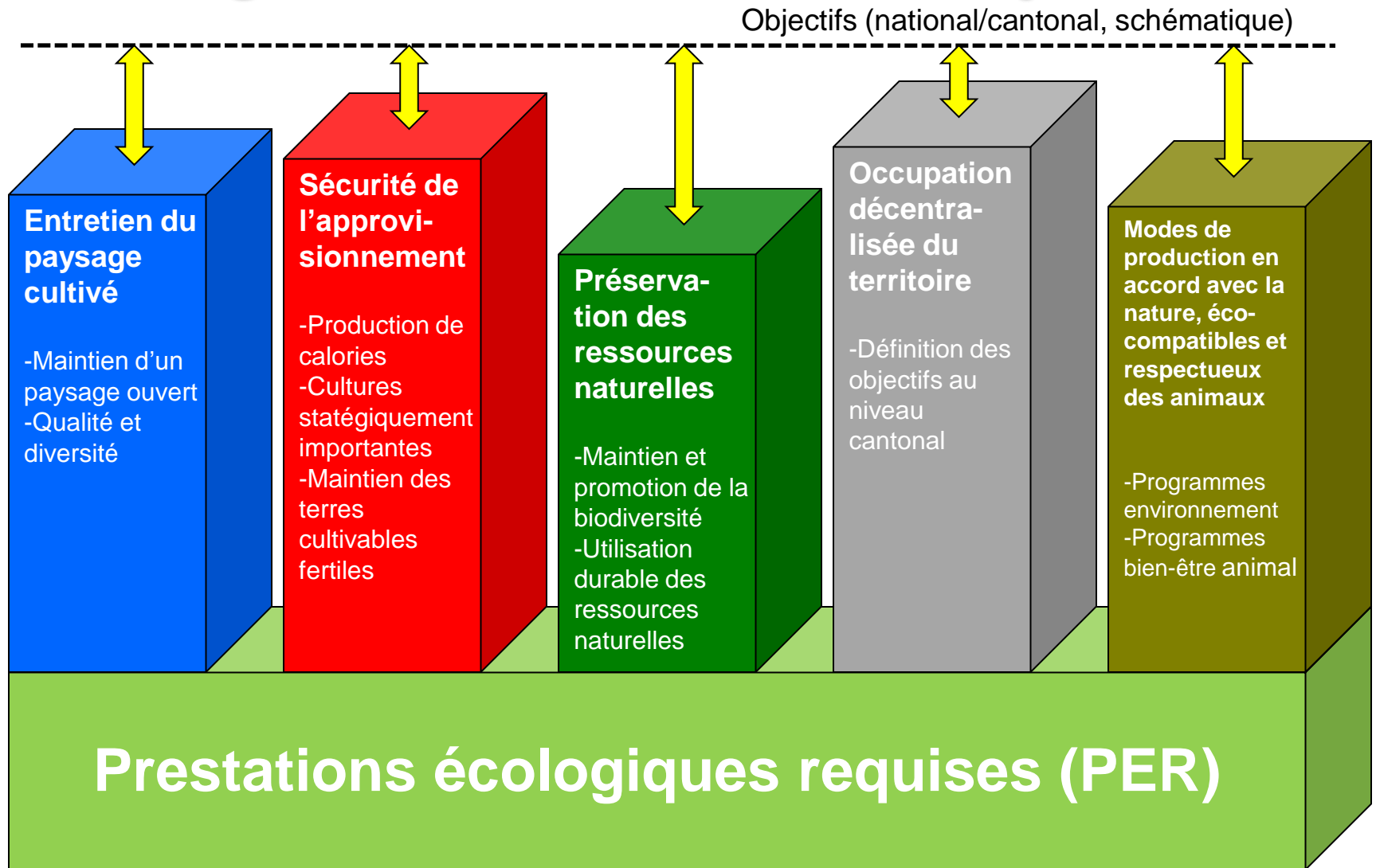
Promotion ciblée et efficace des prestations d'intérêt public

II. Agritourisme

Situation de départ, potentiel, promotion, défis, quelles sont les possibilités?



Degré de réalisation des objectifs





- > **Prestations**
- **Objectifs**
- **Instruments**



> **Entretien du paysage cultivé**

- Paysages ouverts grâce à l'exploitation de l'ensemble des terres agricoles
- Paysages variés

- **Contributions au paysage cultivé**
- **Contributions à la qualité du paysage**





- > **Prestations**
- **Objectifs**
- **Instruments**



- > **Sécurité de l'approvisionnement**

- Maintien de la production de calories
- Production indigène nécessaire et cultures stratégiquement importantes
- Maintien des terres cultivables fertiles
 - **Contributions à la sécurité de l'approvisionnement**
 - *Mesures de protection des terres cultivables*



- > **Prestations**
- **Objectifs**
- **Instruments**



- > **Préservation des ressources naturelles**

- Maintien de la biodiversité et promotion
- Utilisation durable des ressources naturelles que sont le sol, l'eau et l'air

- **Contributions à la biodiversité**

- *Prestations écologiques requises PER*

- *Programmes d'utilisation efficace des ressources*





- > **Prestations**
- **Objectifs**
- **Instruments**



> **Occupation décentralisée du territoire**

- Les objectifs sont fixés à l'échelon régional par les cantons
 - *Soutien indirect par l'intermédiaire d'autres instruments*
 - *Encouragement ciblé par le biais des aides à l'investissement*





- > **Prestations**
- **Objectifs**
- **Instruments**



- > **Modes de production particulièrement en accord avec la nature, écocompatibles et respectueux de la vie animale**
 - Importante participation aux programmes qui sont particulièrement en accord avec la nature, écocompatibles et respectueux de la vie animale

- ***Contributions au système de production***





- > **Prestations**
- **Objectifs**
- **Instruments**



> **Garantie du revenu**

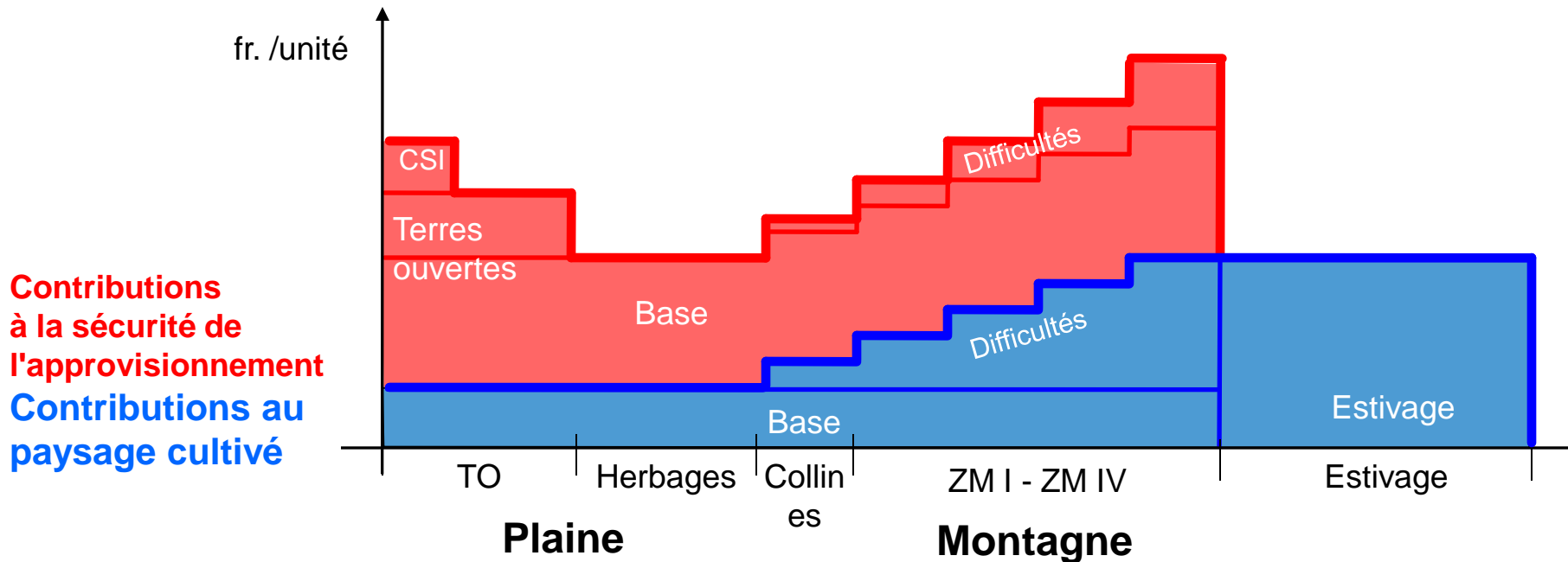
- Garantie des prestations d'utilité publique fournies à long terme
- Evolution supportable au plan social
 - *Montant des paiements directs liés aux prestations*
 - **Contributions à l'adaptation**





Concept

- + Contributions à la biodiversité
- + Contributions à la qualité du paysage
- + Contributions au système de production
- + Contributions à l'efficacité des ressources
- + Contributions à l'adaptation



CSI= Cultures stratégiquement importantes



Concept

Art. 104 Cst.

Sécurité de l'approvisionnement

Entretien du paysage cultivé

Conservation des ressources naturelles

Occupation décentralisée du territoire

Encouragement des modes de production particulièrement en accord avec la nature, écocompatibles et respectueux de la vie animale

Contributions à l'adaptation

◇ Garantie d'une évolution socialement supportable

Contributions au paysage cultivé

- Maintien d'un paysage ouvert comme base
- Compensation du degré de difficulté
- Promotion de l'estivage

Contributions à la sécurité de l'approvisionnement.

- Maintien de la capacité de production
- Compensation du degré de difficulté
- Promotion des terres ouvertes et des cultures particulières stratégiquement importantes

Contributions à la biodiversité

- Maintien et promotion de la diversité des espèces et de la diversité et des habitats
- Valorisation et promotion des espèces

Contributions à la qualité du paysage

- Préservation, promotion et développement de la diversité paysagère

Contributions au système de production

- Promotion des systèmes de production particulièrement proches de la nature, écocompatibles et respectueux de la vie animale

Prestations écologiques requises PER

Critères d'entrée en matière et de limitation, sociaux et structurels



Nouveautés / Améliorations



👍 **Utilisation ciblée des moyens**



👍 **Elimination simplifiée des lacunes au niveau des objectifs**



👍 **Amélioration des interfaces avec d'autres domaines politiques**



👍 **Applicabilité à divers scénarios (ALEA, OMC)**



👍 **Compatibilité avec les exigences internationales**



👍 **Réduction des fausses incitations**

👍 **Pas d'entraves à la compétitivité**

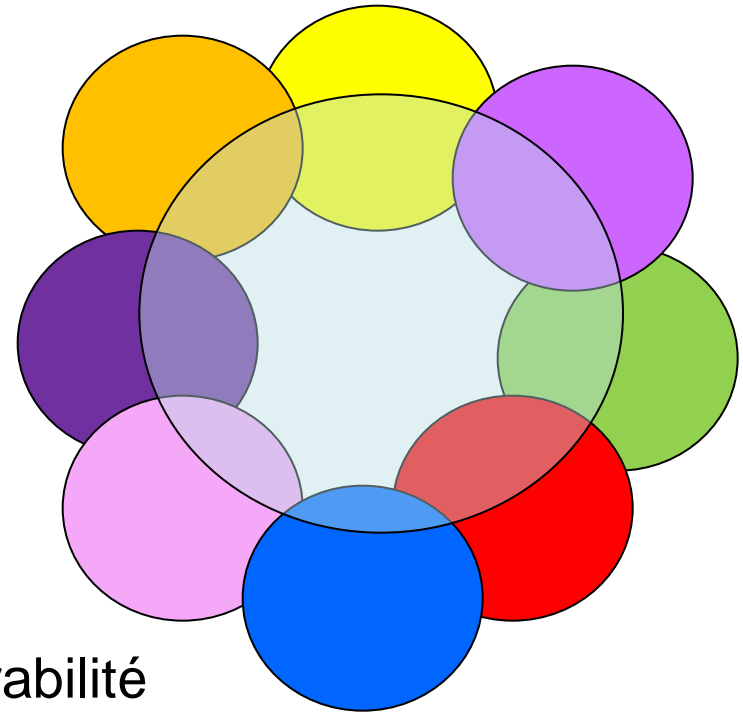
👍 **Meilleure communicabilité**



II. partie: Agritourisme

Situation initiale: Interfaces avec l'agritourisme

- Agriculture
- Aménagement du territoire
- Droit foncier rural
- Politique régionale
- Politique touristique
- Politique en matière d'artisanat
- Politique environnementale / Durabilité
- Protection de la nature et du paysage
- Santé / Sécurité





Potentiel de l'agritourisme

Une évaluation précise du potentiel fait (encore) défaut!

Part de marché: Evaluation, étude *Haute Ecole zurichoise de sciences appliquées (ZHAW), juin 2002*

Le tourisme proche de la nature génère des recettes pour un total de 2,3 milliards de francs par année (y compris l'agritourisme)

Digression:

Analyse de marché en Bavière *Vacances à la ferme*

- 80 % des lits disponibles se trouvent dans 5021 appartements de vacances
- En moyenne 12,8 lits par exploitation: offre allant de 2 à 88 lits)
- Il semble que les appartements de vacances soient plus attrayants et plus lucratifs.
- Offres de chambres seulement: tendance à la baisse
- 68 % des exploitations ne disposent que d'appartements de vacances
- La moitié des exploitations sont situées à la périphérie du village
- Il s'agit en général d'exploitations herbagères, c.-à-d. d'exploitations avec des animaux!



Instruments de promotion actuels: vue d'ensemble

- **Mesures d'améliorations structurelles**
 - A) Diversification : Mesures individuelles
 - B) Initiatives de projet collectives (*étude préliminaire, coaching*)
 - C) Projets de développement régional: Mesures collectives (*PDR, 93-I-c, LAgr*)
- **„Promotion des ventes“**
 - A) Soutien de la plateforme „Agritourisme Suisse“
 - B) „Etiquetage des produits“
- **Centrales de vulgarisation / AGRIDEA**
- **Services de vulgarisation agricole** (*Tâche des cantons*)
- **Ecoles agricoles** (*Tâche des cantons*)



Défis à relever

- Peu d'études / de documents / qui déterminent le potentiel
- Pas de positionnement commun des acteurs sur le marché
- Regroupement incomplet de l'offre agritouristique
- Sens du service trop peu développé
- Reconnaissance insuffisante de l'agritourisme dans la législation
- ‚Seuil d'admission‘ trop élevé dans le cas des petites exploitations lors de l'attribution des CI: au min. 1,0 unité de main-d'œuvre standard (UMOS)
- OAT: seulement des chambres d'hôtes; pas d'appartements de vacances
- Interprétation divergente des textes légaux par les services cantonaux chargés de l'exécution
- Pas d'intégration conséquente dans la politique régionale ni dans la politique en matière de parcs naturels



Que faisons-nous?

- Hearings et entretiens avec les représentants de la branche de l'agritourisme achevés
- Soutien / Accompagnement des communauté d'intérêts Agritourisme Suisse „AT-CH“
- Réexamen des instruments de la politique agricole
Evolution future de la PA 2014-2017, Stratégie „Espace rural“
- Intégration dans la politique régionale et dans la stratégie de la Confédération en matière de tourisme (SECO)
- Révision de l'aménagement territorial: Participation et accompagnement dans divers groupes de travail, surtout au cours de la 2^e étape